

# Conditions Générales de Vente

## Formation en alternance CAP COIFFURE

### Article 1 – Préambule

Les présentes conditions générales de ventes, ci-après « CGV » sont conclues d'une part entre la société par actions simplifiée à associé unique La Ruche Des Mèches, au capital de 5000€ dont le siège est 3 Impasse des claies de Clarensac 30870 Clarensac , immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 851 103 358, ci-après dénommé « l'organisme de formation » et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant souscrire un contrat de formation de BP Coiffure auprès de l'organisme de formation, ci-après « le client ».

### Article 2 – Objet du contrat

Les présentes CGV ont pour objet de fixer les droits et obligations respectifs de l'organisme de formation et du client dans le cadre de la fourniture, par l'organisme de formation, des prestations de services définies ci-après.

Toute commande passée auprès de l'organisme de formation, en France ou à l'étranger, et ce quel que soit le lieu de livraison, implique l'acceptation des présentes.

Les tarifs et CGV, ainsi que les montants indiqués dans ces conditions, peuvent varier à tout moment. Ils sont mis à disposition du client par l'organisme de formation et seront communiqués sur simple demande écrite.

Les conditions ainsi acceptées constituent la convention unique régissant les relations entre l'organisme de formation et le client et prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Tout accomplissement par l'organisme de formation d'une prestation de service définie par l'article 8 des présentes, implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Le client atteste du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution des obligations des présentes CGV.

### Article 3 – Prérequis

La démarche est ouverte à tous (quels que soient l'âge, la nationalité et le statut), On peut choisir de ne viser que certains blocs de compétences du diplôme.

### Article 4 – Public visé

Le présent contrat a pour but de permettre aux apprenants, de jouir d'un CAP des métiers de la coiffure et d'une expérience dans la coiffure à la fin de la période de formation et sous réserve de réussite aux examens. La formation CAP des métiers de la coiffure s'adresse aux personnes souhaitant se perfectionner dans le but de passer un CAP des métiers de la coiffure.

### Article 5 – Définitions

Dans le présent contrat, les termes évoqués ci-dessous ont, sauf précision contraire, la définition suivante :

**Client** : toute personne physique ou morale passant commande pour bénéficier d'une formation en alternance en CAP COIFFURE auprès de l'organisme de formation.

**Commande** : désigne le processus consistant pour le client à sélectionner les services auxquels il souhaite souscrire.

**Compte personnel** : désigne le compte dont dispose tout client pour passer une commande afin d'accéder aux services, comprenant les données personnelles nécessaires à l'organisme de formation pour fournir les prestations de services prévus aux présentes.

**Contrat** : désigne les présentes CGV, la politique de protection des données personnelles, et éventuelles conditions particulières applicables à certaines opérations promotionnelles.

**Parties** : désigne conjointement l'organisme de formation et le client.

# La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



**Prestation de Service** : désigne la prestation fournie par l'organisme de formation La Ruche Des Mèches à son client dans le cadre du présent contrat.

**Organisme de formation** : désigne la SASU La Ruche Des Mèches en tant qu'organisme de formation dont le numéro est en cours d'attribution auprès de la préfecture de la région Occitanie.

## Article 6 – Compte personnel et Commande

### 1. Création du Compte personnel

Afin de pouvoir bénéficier des services de formation en CAP Coiffure, le client doit créer son compte personnel en indiquant son nom, son prénom, son adresse email et en créant un mot de passe.

A réception de ces informations, le compte personnel du client est ensuite créé et une confirmation est envoyée par email au client.

Les données personnelles énoncées ci-dessus sont traitées par l'organisme de formation conformément à l'article 17 des présentes CGV et la charte de données personnelles.

Le client s'engage à communiquer des informations exactes, complètes, licites et loyales.

Il s'engage à mettre rapidement à jour ses données en cas de changement, afin de permettre notamment la livraison des services commandés.

A défaut, l'organisme de formation ne saurait être tenu responsable, seul le client étant responsable des données renseignées par lui lors de la création de son compte personnel.

### 2. Commande

Afin de passer sa commande, le client crée son compte personnel et souscrit à la formation CAP Coiffure en cliquant sur le bouton « J'ai lu et j'accepte les présentes conditions générales de vente ».

Le descriptif des prestations délivrées par la formation CAP Coiffure est à la disposition du client sur le site, ce que le client accepte et reconnaît.

Une fois la commande passée, le client en reçoit la confirmation par l'envoi d'un email à l'adresse indiquée pour la création de son compte personnel.

L'organisme de formation adressera au client une facture par email à l'adresse renseignée lors de la création de son compte personnel. Le client peut enregistrer ou imprimer sa facture.

### 3. Objectifs

La formation vise à obtenir partiellement ou totalement les compétences du diplôme visé :

- Réaliser des prestations de coiffure
- Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise
- Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique
- Mathématiques – Physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Langues vivantes étrangères
- Prévention-sécurité-environnement
- Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)

À l'issue de ce parcours de formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser les activités par rapport au référentiel du diplôme visé. Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour le CFA La ruche des mèches qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

## Article 7 – Informations Précontractuelles

En application de l'article L.111-1 du Code de la consommation, l'organisme de formation communique au client, avant toute signature de contrat, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :

1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;

2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 112-1 à L. 112-4 ;

## La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;

4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte ;

5° S'il y a lieu, les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles ;

6° La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.

### Article 8 – Droit de rétractation

Le client bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter du paiement de la formation CAP Coiffure.

Pour se faire, il devra notifier à l'organisme de formation sa décision de rétractation avant l'expiration du délai de 14 jours, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie, courriel).

Le client fera valoir son droit de rétractation en contactant l'organisme de formation :

- Par e-mail : [secretariat@ruche-des-meches.fr](mailto:secretariat@ruche-des-meches.fr) ou [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)
- Par voie postale : La Ruche Des Mèches, 3 impasse des claies de Clarensac, 30870 Clarensac

Dans le cas où le client exercerait son droit de rétractation, l'organisme de formation s'engage à lui rembourser l'intégralité des paiements reçus, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où il aura été informé de la décision du client. L'organisme de formation procédera au remboursement du client en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le client professionnel lors de la transaction initiale.

### Article 9 - Description des Prestations de service

Durant la période d'exécution du contrat la formation CAP Coiffure, l'organisme de formation s'engage à fournir au client les prestations suivantes sous forme de Visioconférence/ Vidéos :

Les cours sont dispensés par un professeur de français histoire géographie certifié de l'éducation nationale, concernant les cours de français histoire géographie EMC :

#### • Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)
- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Les cours sont dispensés par un professeur de technologie / chimie/ Biologie pratique certifié de l'éducation nationale.

#### • Mathématiques – Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

# La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : laruchedesmeches@gmail.com

Tel : +33640609878



- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

- **Biologie, hygiène, santé et sécurité au travail**

- **Concernant les cours de Technologie est méthode :**

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- Le conseil et la vente de services et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure :
  - Coupe (femme, homme)
  - Couleur (coloration\* et effet de couleur\*)
  - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage)

- **Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise**

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Traduction des recherches esthétiques en vue de la définition, la mise au point technique, la création et la réalisation d'une coiffure : définition de la demande, réalisation des recherches et des projets. Les cours seront dispensés par un professeur titulaire du CALP réserve et monitorat SST.

- **Éducation physique et sportive**

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel, sportif et artistique
- Les cours sont dispensés par un professeur d'EPS agrégé certifié de l'éducation nationale.

- **Langues vivantes**

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

## La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



### Article 10 - Modalités et délais d'accès d'exécution des Prestations de service

Le stagiaire recevra à la suite de l'entretien préalable un dossier de préinscription.

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation via Digiforma. Le stagiaire devra répondre à des questionnaires via Digiforma ; La formation est délivrée à distance.

Pour accéder à la formation, les stagiaires sont invités à se rendre en visioconférence sur le lien envoyé par intervenant par email, celui ayant été communiqué au moment de leur souscription.

La formation CAP Coiffure est un accompagnement qui se déroule exclusivement à distance via internet sur le compte personnel du client via le zoom.

Une fois le compte personnel du client créé, ce dernier pourra accéder au contenu de son dossier. Il enverra les photos des différentes activités à réaliser via le WETRANSFER, celles-ci seront étudiées et analysées. Afin de permettre au client d'améliorer ses compétences en la matière, le formateur testera le client sur ses compétences.

Une fois le contrat arrivé à son terme, le compte personnel du client sera automatiquement fermé, ses données seront supprimées et le client ne pourra plus accéder aux sites..

### Article 11 - Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de deux (2) ans, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et modalités figurant à l'article 12.

Une fois la période de six (6) mois expiré, le présent contrat ne pourra pas être reconduit.

Le compte personnel du client sera automatiquement fermé et les vidéos présentes sur son compte personnel ne seront plus consultables.

La formation a lieu à distance. Pour accéder à la formation, les stagiaires sont invités à se rendre <https://ruce-des-meches.fr/> munis de leurs identifiants de connexion fournis au moment de leur souscription.

### Article 12 - Résiliation du contrat

#### • Suppression du Compte Personnel

Le compte personnel du client sera automatiquement supprimé de la base de données de l'organisme de formation une fois le contrat arrivé à échéance ou si l'une des parties résilie ledit contrat.

#### • Résiliation du Contrat

Le présent contrat pourra être résilié en cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à ses obligations, charges et conditions décrites par la présente convention.

Cette résiliation de plein droit prendra effet passé un délai de quinze (15) jours à compter de la réception, par la partie à l'encontre de laquelle cette faculté de résiliation est employée, d'une lettre recommandée avec accusé de réception en exposant les motifs.

Dans le cas où le contrat serait résilié par le client, l'organisme de formation s'engage à lui rembourser la somme réglée par le client au prorata des jours dont il aura bénéficié du service proposé par l'organisme de formation.

### Article 13 - Modalités financières

#### 1. Prix

Le prix du CAP coiffure est de 6300.00€ net par an financé par l'OPCO dans le cas d'un contrat en alternance.

#### 2. Paiement

Le prix de la formation CAP Coiffure est payable en plusieurs fois, par carte bancaire via la plateforme de paiement sécurisée PayPal, ce que le client reconnaît et accepte expressément. Il n'est pas obligatoire de posséder un compte personnel PayPal pour effectuer le paiement. Lorsque le client est redirigé sur la page PayPal pour effectuer le paiement, il a la possibilité d'effectuer un virement par carte bancaire. Renseigner alors les champs concernant sa carte bancaire comme pour tout paiement classique effectué sur internet, elle peut également être prise en charge par l'Opco si contrat en alternance. Le client garantit à l'organisme de formation qu'il est pleinement autorisé à utiliser la carte bancaire pour le paiement de sa commande. L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable de tout usage frauduleux de la carte bancaire utilisée pour le paiement du CAP Coiffure par le Client.

#### 3. Signature électronique

# La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



Conformément aux dispositions de la Loi n° 2000-230 du 13 mars 2000, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du client et la validation finale de la commande valent preuve de l'accord du client, de l'exigibilité des sommes dues au titre de la commande, signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

## 4. Preuve de la transaction

Les communications, commandes et paiements intervenus entre le client et l'organisme de formation pourront être prouvés grâce aux registres, conservés dans les systèmes informatiques de l'organisme de formation, dans des conditions raisonnables de sécurité. Les commandes de formation CAP Coiffure et factures sont archivées sur un support fiable et durable considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

## Article 14 - Obligations des parties

### 13.1 Obligations de l'organisme de formation

L'organisme de formation est soumis à une obligation de moyen vis-à-vis du client. L'organisme de formation s'engage à permettre l'accès aux vidéos par le client via son compte personnel.

L'organisme de formation s'engage à fournir des vidéos de qualités permettant au client d'améliorer son niveau sur la formation CAP Coiffure.

En conséquence, l'organisme de formation garantit au client la bonne exécution de ses prestations, telles que définies à l'article 8 des présentes et conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques.

En revanche, l'organisme de formation ne saurait être tenu responsable en cas de mauvaise connexion internet, de maintenance du site internet rendant l'accès au compte personnel momentanément indisponible ou encore si le client n'a pas visionné l'ensemble des vidéos durant la durée du contrat, avant que son compte personnel ne soit fermé.

### 13.2 Obligations du client

Le client s'engage à fournir à l'organisme de formation toutes les informations ainsi que tous les documents nécessaires à la création du compte personnel, à l'édition des factures et de l'attestation.

Le client s'engage également à visionner l'ensemble des vidéos pendant la durée du contrat, le cas échéant, il ne pourra plus y avoir accès une fois le contrat n'arrive à son terme.

## Article 15 - Contact

Dans le cadre de son offre de formation, Le CFA la Ruche des Mèches permet à ses clients de contacter celui-ci via l'adresse mail suivante : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com). Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires 06 40 60 98 78.

Adresse postale, informations légales : 21 rue Charlemagne 30000 NÎMES

## Article 16 - Méthodes mobilisées

Les méthodes pédagogiques :

- Démonstration du référentiel avec les critères et consignes.
- Définition des activités à réaliser
- Cours en visioconférences,
- Exercices, quizz et évaluations sommatives à réaliser
- Un CAP blanc sera organisé en 2<sup>e</sup> année.

## Article 17 - Limitation de responsabilité

Chacune des parties est responsable envers l'autre de tout manquement aux obligations mises à sa charge.

Cependant, l'organisme de formation ne peut être responsable d'une erreur due à un manque d'information ou à des informations erronées de la part du client, notamment si ce dernier a commis une erreur dans le choix de la formation CAP Coiffure. L'organisme de formation ne saurait être responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels et/ou immatériels liés à une mauvaise connexion ou liés à des problèmes internet que rencontraient le client ou tous problèmes dus à une cause indépendante de l'organisme de formation.

La responsabilité de l'organisme de formation ne porte que sur le non-respect de ses obligations. Ainsi, sa responsabilité pourra être engagée en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices matériels directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

La Ruche des Mèches | 3 impasse Les Claies de Clarensac Clarensac 30870 | Numéro SIRET : 85110335800020 |

Numéro de déclaration d'activité : 76310975631 (auprès du préfet de région de : NIMES)

Mise à jour : 10/04/2024



## La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



En aucune circonstance, l'organisme de formation ne peut être responsable d'un préjudice financier et/ou commercial, ou de toute autre nature causée dans le cadre de l'utilisation de ses services.

La responsabilité de l'organisme de formation, si elle est prouvée, sera limitée, de convention expresse, à 50% du total de la prestation incriminée.

### Article 18 - Force Majeure

En application de l'article 1218 du Code civil, les obligations des Parties seront suspendues de plein droit et sans formalités et la responsabilité de chacune dégagée en cas de survenance d'un événement échappant au contrôle de la Partie, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et empêche, en conséquence, l'exécution de son obligation par la Partie défaillante.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résilié de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

### Article 19 - Propriété Intellectuelle

Sauf dispositions contraires expresses au contrat, toute l'intégralité de la prestation de formation reste la propriété intellectuelle de l'organisme de formation La Ruche Des Mèches et de ses ayants droits.

De manière générale, les données, les programmes, les échantillons musicaux, les textes, les informations, les logos, les identités visuelles, les images animées ou non et leurs mises en forme, les vidéos, les livres numériques communiqués, les exercices, les quizz, les évaluations au stagiaire sont la propriété de La Ruche Des Mèches et sont protégées à ce titre par les dispositions du code de la propriété intellectuelle.

Sauf autorisation expresse, préalable et écrite délivrée par l'organisme de formation La Ruche Des Mèches, toute représentation, reproduction, adaptation, ou modification, totale ou partielle, permanente ou temporaire, et en général tout détournement physique ou intellectuel de la prestation ainsi que de l'ensemble des supports (écrits, visuels, auditifs, logo, etc.), sur un support informatique et/ou papier, et par quelque procédé que ce soit, est interdit et constitue un acte de contrefaçon qui pourra entraîner des condamnations civiles et/ou pénales et ouvre droit à des dommages-intérêts.

### Article 20 - Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées par l'organisme de formation sont nécessaires à la réalisation de la prestation, à la gestion des commandes, à la gestion de la facturation, à la gestion du suivi de la relation client, à la gestion de l'ouverture et de la fermeture des comptes personnels ainsi que la gestion du contentieux. Les registres informatisés sont conservés dans les systèmes informatiques de l'organisme de formation dans des conditions raisonnables de sécurité en tant que preuves. L'archivage des dossiers et des factures est effectué sur un support fiable et durable.

Les informations que vous nous communiquez (nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, etc.) seront conservées afin d'assurer le suivi de votre dossier. Ce traitement repose sur votre consentement. L'organisme de formation met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité des échanges avec le client.

Le responsable de traitement est l'organisme de formation La Ruche Des Mèches.

Les personnes habilitées à collecter les données et destinataires des informations sont le personnel de l'organisme de formation.

En application de la Loi « Informatiques et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et du règlement n° 2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Le client dispose également d'un droit de retrait de son consentement. Le client peut exercer ces droits à l'adresse du siège social de La Ruche Des Mèches ou à l'adresse email suivante : [secretariat@ruche-des-meches.fr](mailto:secretariat@ruche-des-meches.fr) ou [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com) ou par téléphone : 06 40 60 98 78.

### Article 21 - Confidentialité

Le client et l'organisme de formation acceptent de garder secrète et confidentielle toute information émanant de l'autre partie. L'organisme de formation s'interdit toute utilisation des données du client à des fins autres que pour les besoins

La Ruche des Mèches | 3 impasse Les Claies de Clarensac Clarensac 30870 | Numéro SIRET : 85110335800020 |

Numéro de déclaration d'activité : 76310975631 (auprès du préfet de région de : NIMES)

Mise à jour : 10/04/2024

## La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878



de la réalisation de la prestation qui a été commandée. Les informations données par le client sont strictement confidentielles et ne font l'objet d'aucune publicité sur le site Internet de l'organisme de formation ou tout autre support.

### Article 22 - Loi applicable et compétence juridictionnelle

Le présent contrat est soumis uniquement au droit français. En cas de litige, le client s'engage à s'adresser en priorité à l'organisme de formation afin de trouver une solution amiable au règlement du litige. Dans le cas où aucune solution amiable ne serait trouvée, tout litige, quelle que soit sa nature, sera soumis aux tribunaux compétents français.

### Article 23 - Accessibilité aux personnes handicapées

1. Si offre spécifique : la ruche des mèches propose une offre spécifique pour les personnes en situation de handicap. Un accompagnement plus personnalisé et individuel avec des périodes en Visio conférence.

2. Si pas d'offre spécifique : Si vous pensez être en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap **Mme VETELE SYLVIE** [sylvie.v@ruche-des-meches.fr](mailto:sylvie.v@ruche-des-meches.fr), **Professeur référent handicap** pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

PMR : si c'est le cas : L'accès à nos centres atelier d'application au **21 rue charlemagne 30000 NÎMES** peut se faire en transport en commun, en bus et stations accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les bus ou trams **Arrêt PLANAS NÎMES** sont à côté de la gare à prendre pour rejoindre l'organisme :



Il faut ensuite prendre rue Pharamond puis au bout prendre la rue saint Gilles :



La Ruche des Mèches | 3 impasse Les Claies de Clarensac Clarensac 30870 | Numéro SIRET : 85110335800020 |

Numéro de déclaration d'activité : 76310975631 (auprès du préfet de région de : NIMES)

Mise à jour : 10/04/2024



## La Ruche des Mèches

3 impasse Les Claies de Clarensac

30870 Clarensac

Email : [laruchedesmeches@gmail.com](mailto:laruchedesmeches@gmail.com)

Tel : +33640609878

